

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

## RAPPORTS DE PRESENTATION

Le Compte Administratif est un document qui indique les réalisations effectives de l'exercice budgétaire par rapport aux prévisions adoptées lors du Budget Primitif et des éventuelles décisions modificatives votées en cours d'année.

Sa présentation est formalisée de la manière suivante :

### A) BUDGET PRINCIPAL

I - Informations générales (page 4) :

Informations statistiques.

Modalités de vote du budget (page 5).

II - Présentation générale (page 6) :

Vue d'ensemble.

Balances générales.

III - Vote du Compte Administratif : (page 13)

Etude détaillée des 2 sections : Fonctionnement (page 13) et Investissement (page 18) en Dépenses et Recettes.

IV - Présentation par fonction : investissement et fonctionnement (page 30).

### B) ANNEXES

### C) BUDGETS ANNEXES

I – Budget de l'eau

II – Budget de l'assainissement

III – Budget des Informations Municipales

IV – Budget Transport Public de Personnes

Avant d'examiner les Comptes Administratifs de nos différents budgets, je vous rappelle les modalités d'affectation des résultats comptables : au Budget Primitif, le prélèvement de la section de Fonctionnement pour financer l'Investissement ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire en cours d'exercice, conformément à l'instruction comptable M14.

En effet, le résultat est constaté dans le Compte Administratif par simple différence entre les recettes et les dépenses. Le Conseil Municipal devra décider, lors du vote du Budget Primitif 2020 (où les restes à réaliser 2019 seront repris), d'affecter ces résultats soit à la Section Investissement soit à la Section Fonctionnement, mais en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'Investissement.

Je vous propose d'examiner successivement pour chacun de nos budgets, le résultat de l'exercice comptable 2019 puis la section de fonctionnement et enfin la section d'investissement.

Je vous précise que, parallèlement à l'établissement du Compte Administratif, le Comptable du Trésor présente le Compte de Gestion : les résultats sont rigoureusement identiques.

## LE BUDGET PRINCIPAL

### I - LE RESULTAT DE L'EXERCICE : Exécution du budget

Les tableaux présentés **pages 8 à 10** reprennent, en vue d'ensemble, la totalité des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2019.

Le résultat dégagé sur l'exercice budgétaire 2019 s'établit comme il suit :

- Excédent de Fonctionnement :	+ 2 210 347,46 €
- Excédent d'Investissement :	+ 1 795 765,92 €
= d'où un excédent net de l'exercice de :	+ 4 006 113,38 €
	(4 155 284,91 € en 2018)

Cet excédent du compte administratif 2019 devra être réparti entre la Section de Fonctionnement et/ou la Section d'Investissement du budget primitif 2020.

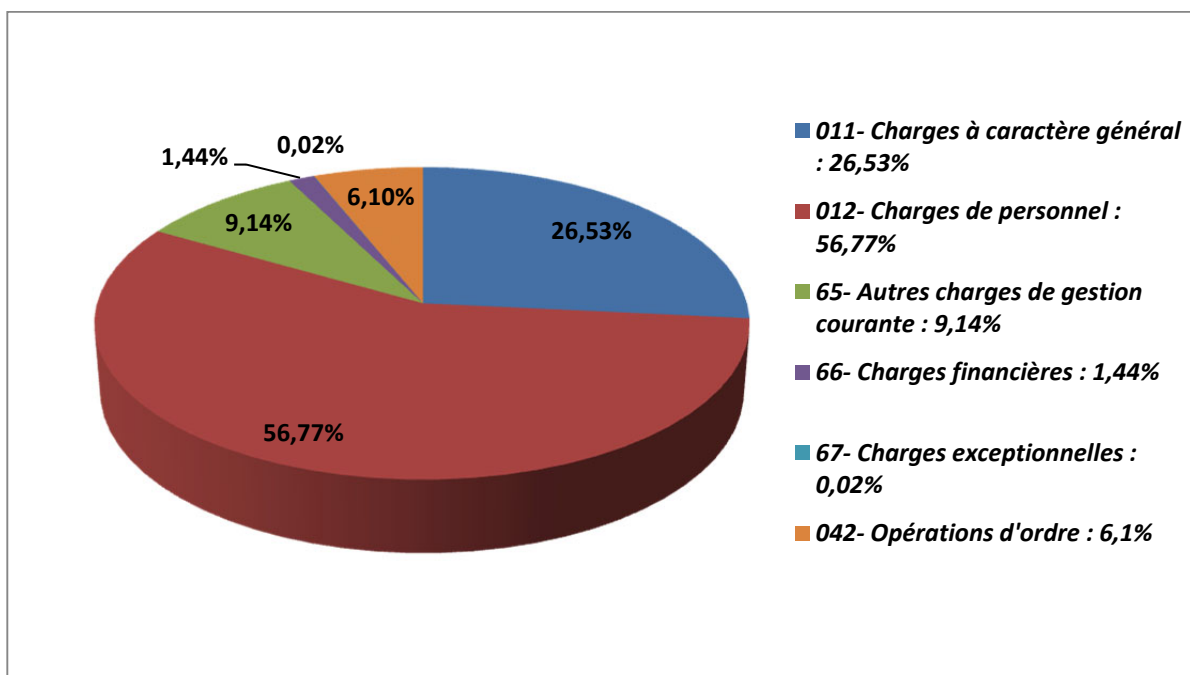
En **pages 11 et 12**, les balances générales des comptes de dépenses et de recettes en fonctionnement et en investissement permettent de distinguer les opérations réelles, qui ont donné lieu à des mouvements de fonds, des opérations d'ordres, purement comptables.

## II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

La vue d'ensemble de cette section page 8 retrace par chapitres, les crédits ouverts au budget primitif 2019 et les réalisations tant en dépenses qu'en recettes. La dernière colonne mentionne les crédits à annuler. Un détail par article est donné page 13 à 17.

Les dépenses ont été réalisées à hauteur de 12 323 498,31 € et les recettes à hauteur de 14 533 845,77 € (dont 1 000 000 € d'excédent de fonctionnement reporté de l'exercice 2018).

**A - LES DEPENSES : 12 323 498,31 € (-681 032,88 € par rapport à 2018 soit -5,24%)**



### **011 - Charges à caractère général : 3 269 047 € (-17 213 €)**

Ce chapitre enregistre les charges de fonctionnement courant des services municipaux. Ces charges diminuent de 0,52% par rapport à 2018.

Les diminutions constatées concernent essentiellement le chapitre 62 « Autres services extérieurs » et notamment les comptes « fêtes et cérémonies » ainsi que « foires et expositions », diminution qui s'explique par la Foire exposition qui a été organisée en 2018 et qui ne pèse plus sur les dépenses de 2019. Des économies importantes ont également été réalisées sur ce chapitre sur les frais de nettoyage des locaux. Des économies ont également été réalisées au chapitre 63 « Impôts, taxes et versements assimilés » avec de nombreux dégrèvements de taxe foncière obtenus.

**012- Charges de Personnel : 6 996 174 € (+146 976 € soit +2,15%)**

Cette augmentation s'explique d'une part, pour 1%, par le glissement vieillesse technicité du fait de la progression des agents dans leurs grilles indiciaires. Le reste de l'augmentation est la conséquence de l'embauche d'une chargée de mission du programme « Action Cœur de ville » et d'une « Manager de centre-ville ». Le poste de chef de projet « Action Cœur de ville » est financé à 50% par l'Agence nationale de l'habitat. Le poste de « Manager de centre-ville » bénéficie d'un financement à hauteur de 75% par une subvention d'Etat FNADT.

**65 - Autres charges de gestion courante : 1 126 417 € (-54 870 € soit -4,64%)**

Le poste de charges le plus important de ce chapitre, les subventions aux associations, s'est élevé à 539 857 € (605 125 € en 2018). Ce poste retrouve un niveau normal après deux subventions exceptionnelles en 2018 de 48 000 € au comité de la foire Exposition et de 15 000 € au comité départemental de pétanque.

**66 - Charges Financières : 177 391 € (+34 937 € soit +24,53%)**

	2018	2019
=> Remboursement Intérêts	147 182 €	180 161 €
=> Intérêts courus non échus (opérations d'ordre)	- 4 728 €	- 3 770 €

L'augmentation de ce chapitre s'explique par une écriture de 50 092,71 € pour la vente des ateliers d'accueil Aprodia et Avantis. Outre cette écriture comptable, la charge des intérêts de la dette stricto sensu représente 130 068 € en 2019, en diminution par rapport à 2018.

**67 - Charges exceptionnelles : 2 448,63 € (4 900 € en 2018)**

Ce chapitre enregistre principalement les annulations de titres de recettes sur exercices antérieurs.

**042 - Opérations d'ordres : 752 020,34 €**

Comptabilisation d'immobilisations cédées pour 74 842,89 € (17 182,50 € pour la cession de la maison au lieu-dit « le Terrié » et 57 660,39 € pour la cession du fonds de commerce de la Dinée du Viguié).

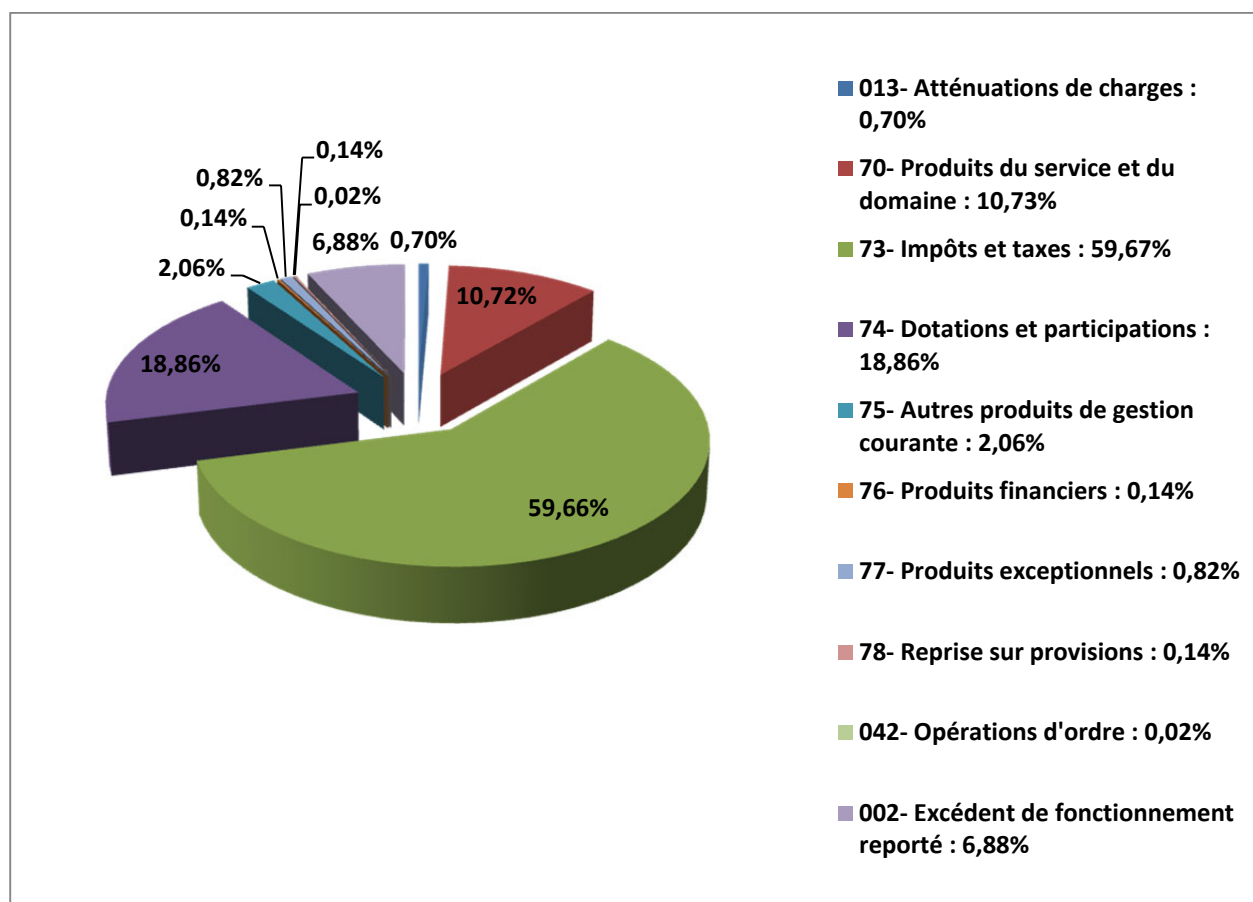
Plus-values de cessions pour 12 467,26 € (fonds de commerce la Dinée du Viguié 3 986,66 €, tondeuse 1 200 €, balayeuse 3 500 €, cession Aprodia Aventis 4 780,60 €).

Dotation aux Amortissements de 664 710,19 €.

- => 680 186 € = amortissements 2018
- => 639 883 € = amortissements 2017
- => 678 735 € = amortissements 2016
- => 668 087 € = amortissements 2015
- => 695 575 € = amortissements 2014
- => 614 787 € = amortissements 2013

Cette dotation correspond à l'amortissement linéaire de nos biens d'équipement et contribue au financement de la section d'investissement.

**B - LES RECETTES : 14 533 846 € (-693 588 € soit -4,55%)**



**013 - Atténuations de Charges : 99 716 € (+39 125 € soit +64,57%)**

Ce chapitre enregistre notamment les remboursements de charges de personnel suivantes :

- Remboursement sur rémunérations du personnel : 78 649 €
- Remboursement part salariale des chèques de table : 21 067 €

**70 - Produits des services et du Domaine : 1 558 818 € (-61 533 € soit -3,80%)**

Ce chapitre enregistre la refacturation des frais de personnel des budgets annexes qui a diminué de 98 147 € en 2019 par rapport à 2018. D'autre part, je vous rappelle que le conseil municipal avait décidé du gel des tarifs municipaux en 2019.

**73 - Impôts et Taxes : 8 672 181 € (+316 880 € soit +3,79%)**

Les principales recettes constatées à ce chapitre sont :

- ✓ les produits des parts communales des taxes foncières et de la taxe d'habitation : 6 028 125 € (5 749 917 € en 2018). Le produit des contributions directes progresse de +4,84% du fait d'une part de la revalorisation annuelle des bases de +2,2%, de l'apport en 2019 de rôles supplémentaires (44 000 €) ainsi que d'une bonne dynamique de l'évolution physique des bases (262 articles imposables supplémentaires au titre de la taxe d'habitation, progression de 15,5% des bases des établissements industriels au titre de la taxe sur le foncier bâti).
- ✓ le produit 2019 de l'attribution de compensation versé à notre commune par le Grand-Figeac s'élève à 1 929 726 €. L'attribution a été écartée de 9 331 € au titre de la participation de la commune au déficit du centre intercommunal de santé.
- ✓ le produit de la taxe sur les droits de mutations en augmentation : 345 928 € (279 609 € en 2018).

**74 – Dotations et participations : 2 740 927 € (-11 278 € soit -0,41%)**

Les produits du chapitre 74 demeurent atones.

Notre Dotation Globale de Fonctionnement accuse une nouvelle diminution de 9,51% (- 42 393 €).

Les compensations d'exonérations fiscales accordées par l'Etat se sont élevés à 242 163 € soit +10 591 €.

**75 - Autres produits de gestion courante : 300 111 € (296 658 € en 2018)**

Sont enregistrés à ce compte, les revenus de la location des immeubles communaux. Les produits du chapitre 75 restent quasi stables (+3 453 €). A noter que la perte des loyers issus du fonds de commerce de La Dinée du Viguiers a été compensée par ceux de la Maison de santé.

**76 - Produits Financiers : 20 442 € (- 3 789 € par rapport à 2018)**

Outre les revenus anecdotiques de valeurs mobilières (parts sociales du Crédit Agricole pour 11 €), ce chapitre de recettes enregistre les annuités de remboursement par le Grand-Figeac d'une dette récupérable consécutive au transfert de la compétence « voirie et éclairage public » pour la part des intérêts dus soit 20 431 €.

**77 - Produits Exceptionnels : 119 468 € (918 098 € en 2018)**

Ce chapitre a enregistré notamment :

- ✓ Des cessions d'immobilisation pour 85 127,65 €, notamment la vente pour 59 800 € du fonds de commerce de la Dinée du Viguiers et pour 15 000 € de la maison au lieu-dit « Le Terrié ».
- ✓ Des indemnités de sinistres, des dégrèvements de taxe foncière sur bâtiments communaux et des remboursements de trop versé EDF pour une somme de 30 840,69 €.

**78 – Reprises provisions semi-budgétaires : 20 000 €**

Ce chapitre a enregistré 20 000 € de reprises de provisions pour risque du contentieux Association  
Fédération syndicale Confrérie du Pain du Lot.

**042 – Opérations d'ordre : 2 182,50 €**

Il s'agit de plus-values sur cession d'actifs pour 2 182,50 €.

**002 - Reprise de l'excédent : 1 000 000 € (1 200 000 € en 2018)**

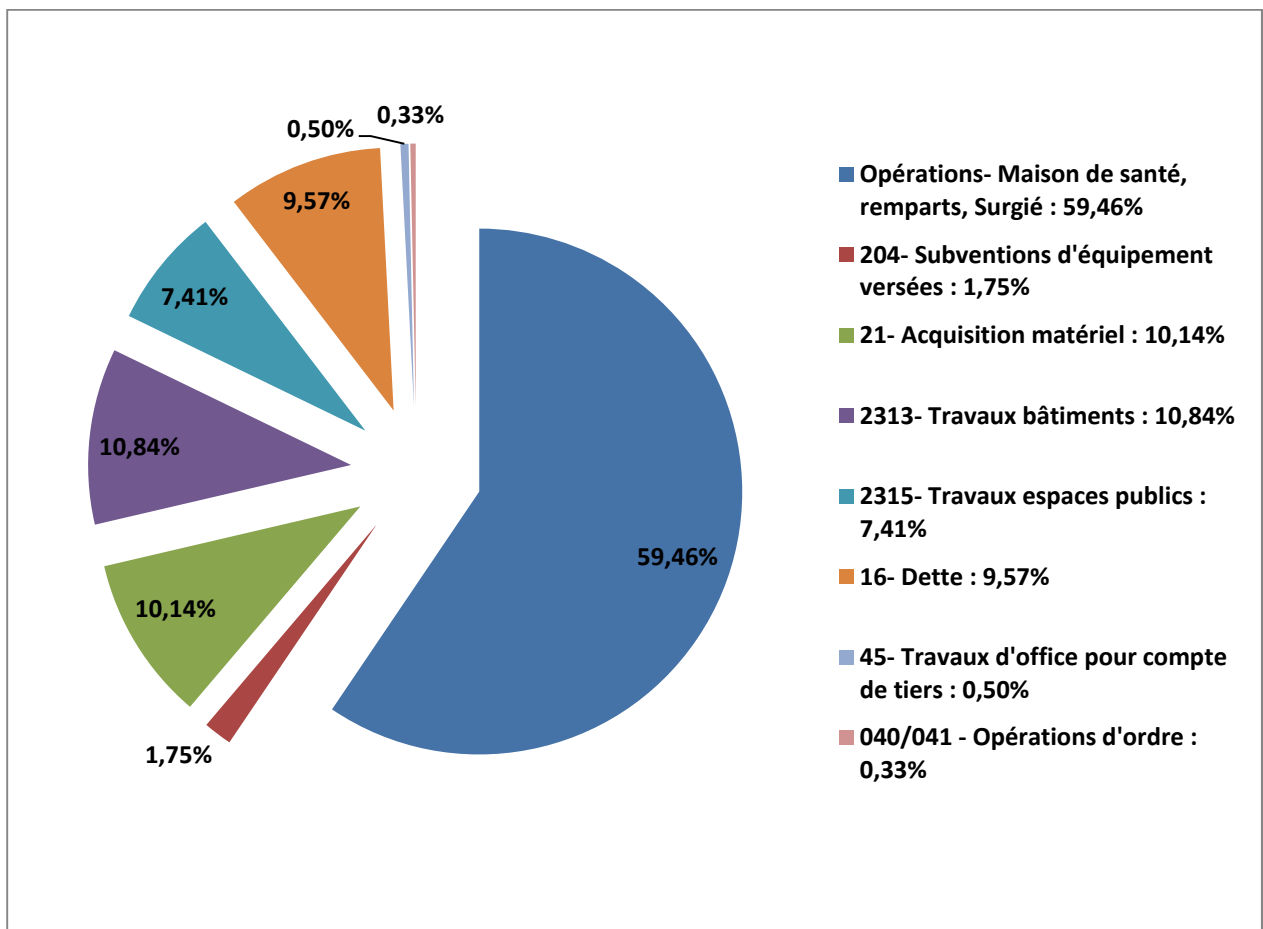


### III - SECTION D'INVESTISSEMENT

La vue d'ensemble page 9 retrace par chapitre, les prévisions et les réalisations en dépenses et recettes de cette section. La troisième colonne est consacrée aux restes à réaliser (dépenses engagées non mandatées et recettes acquises non encore versées) qui seront repris au Budget Primitif 2020. Un détail par article est donné pages 18 à 29.

Les dépenses de la section ont été réalisées à hauteur de 4 907 876 € et les recettes pour 6 703 641,72 € (dont 1 932 382 € de résultat antérieur reporté).

#### A - LES DEPENSES : 4 907 876 € (4 547 749 € en 2018)



#### - Crédits regroupés par Opérations : 2 918 135 €

<b>Dont :</b>	- Maison de Santé.....	1 590 018 €
	- Restauration remparts.....	674 797 €
	- Vidéoprotection.....	11 436 €
	- Parking Le Drauzou.....	31 080 €
	- Modernisation Domaine du Surgié.....	610 804 €

## **204 – Subvention d'équipement : 85 879 €**

- Grand Figeac / PLU :	34 162 €
- Programme action prévention inondations :	23 647 €
- Ecochèques :	12 250 €
- Aide aux façades :	15 820 €

## **21 - Immobilisations corporelles : 497 707 €**

- Acquisitions foncières	38 627 €
--------------------------	----------

### Acquisitions de matériels **dont** :

- Matériel Mobilier urbain (bornes, barrières, abribus, bancs)	33 500 €
- Matériel Fêtes & Cérémonies (bâches, tables, chaises, tapis)	48 750 €
- Matériel Cantine / Ecoles (équipements informatiques, mobiliers)	20 000 €
- Véhicules (tracteur, VL/PM, PL/F&C, arroseuse)	215 600 €
- Matériel Espaces Verts (dont matériel « zéro phyto »)	10 850 €
- Restauration, Acquisitions œuvres Musée, Patrimoine	58 900 €
- Acquisition équipements sportifs (stades, EFM...)	33 900 €
- Autre matériel divers	37 580 €

## **23 – Immobilisations en cours : 895 682 €**

<b>Compte 2313 : Travaux sur Bâtiments</b> .....	<b>531 819 €</b>
--	------------------

<b>Dont :</b> => Gros entretien bât. (Toitures, peintures, chaudière, mises aux normes)	128 761 €
=> Aménagement immeuble du Puy.....	69 620 €
=> Travaux écoles (peintures classes, toitures).....	53 500 €
=> Travaux immeuble la Pintre.....	15 450 €
=> Travaux ADAP.....	113 465 €
=> Travaux cour Paul Bert.....	112 400 €

<b>Compte 2315 : Réseaux</b> .....	<b>363 862 €</b>
------------------------------------	------------------

<b>Dont :</b> => Aménagement espaces publics (sanitaires Quai Foch...)	261 600 €
=> Travaux barrage et chaussées Surgié.....	26 600 €
=> Aménagement Jardins (plantations arbres, air de jeux).....	22 500 €
=> Equipements sportifs (les Pratges, Calvaire, Londieu)....	24 600 €
=> Jalonnement, adressage .....	28 700 €

## **16 – Remboursement emprunts et dettes : 469 887 € (809 849 € en 2018, 474 696 € en 2017)**

L'encours de la dette au 31/12/2019 se monte à 4 537 790 € (4 107 677 € au 31/12/2018) soit 430 € par habitant. En 2018, les écritures comptables de cession des ateliers Aprodia et Aventis représentaient 353 652,02 € au chapitre 16. En 2019 le chapitre 16 retrouve un niveau conforme au profil d'amortissement de notre dette.

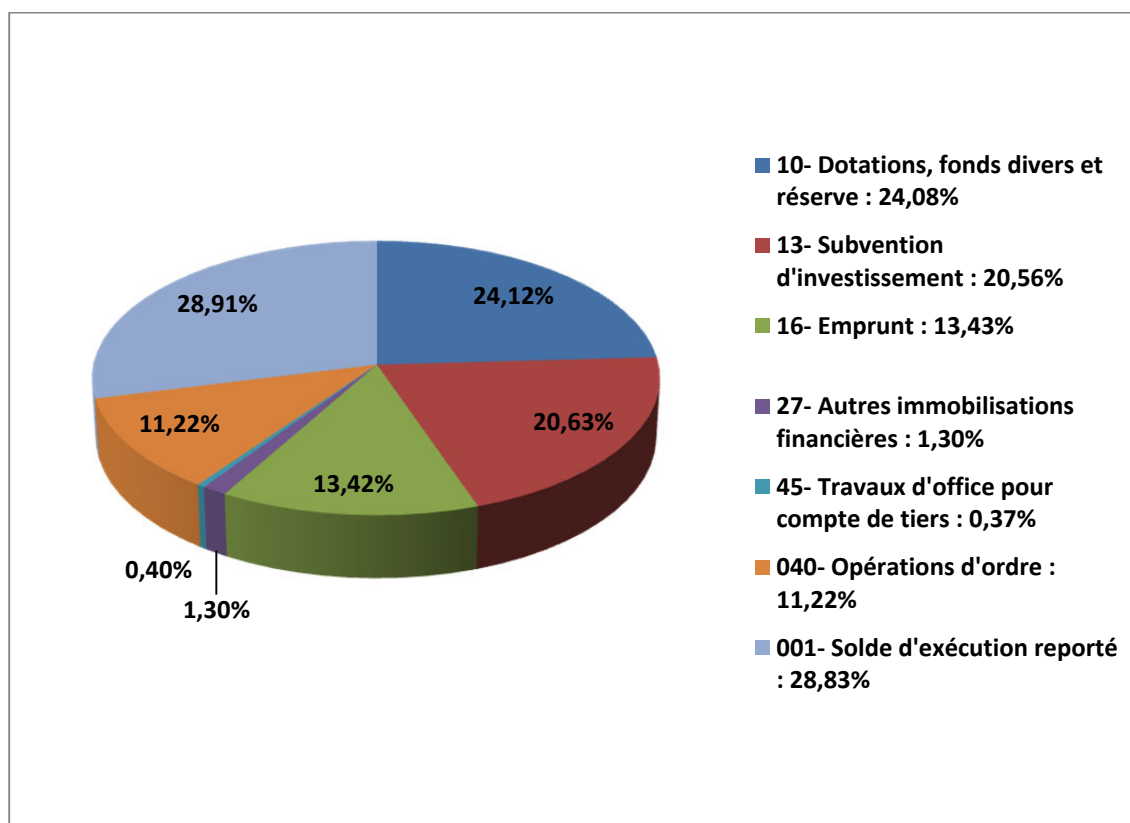
## **45 – Travaux d'office pour compte de tiers : 24 603 €**

Suite à l'arrêté de péril concernant le bien sis 7, bd du Colonel Teulié, et en l'absence d'intervention du propriétaire, la commune a émis un mandat afin de faire face aux dépenses liées à la mise en sécurité de la propriété.

**040 - 041 – Opérations d'ordres : 15 982 €**

Ces opérations d'ordre constatent pour 2 182 € la moins-value de cession consécutive à la vente de la maison au lieu-dit « Le Terrié » et pour 13 800 € l'intégration comptable des études de la Maison de santé.

**B - LES RECETTES : 6 703 642 € (6 480 132 € en 2018)**



**10 - Apports, Dotations et Réserves : 1 614 538 €**

	2018	2019
Dont => . F.C.T.V.A.....	425 922 €	319 294 €
. Taxe d'Aménagement.....	101 431 €	72 341 €
. <b>Excédent Fonctionnement capitalisé</b>	<b>631 411 €</b>	<b>1 222 903 €</b>

**13 - Subventions Etat, Région, Département et divers : 1 378 580 €**

Dont => . Subventions Etat : MSP, remparts, Surgié.....	646 437 €
. Subventions Etat D.E.T.R (parking Le Drauzou, le Surgié, Columbarium, école P. Bert).....	84 185 €
. Amendes de police.....	80 560 €
. Subvention Région : remparts, camping du Surgié.....	115 222 €
. Subvention Département : remparts, MSP, aide aux façades	

camping du Surgié.....	124 842 €
. Fonds de concours Grand Figeac MSP.....	324 254 €

**16 – Produits des emprunts : 900 000 €**

La commune a contracté un emprunt de 900 000 € à taux fixe (0,63%) sur 20 ans pour le financement de la Maison de santé.

**27 – Créances / Transfert : 87 719 €**

- ✓ Dette récupérable au titre du transfert de la compétence voirie et éclairage public.

**45 – Travaux d'office pour compte de tiers : 24 603 €**

Suite à l'arrêté de péril concernant le bien sis 7, bd du Colonel Teulié, et en l'absence d'intervention du propriétaire, la commune a émis un titre de recette à l'encontre du propriétaire défaillant du montant des dépenses engagées.

**040 – Opérations d'ordres : 752 020 €**

28 – Amortissements des Immobilisations : 664 710 €

21 – Opérations de constatation de cessions : 87 310 €

**001 – Résultat d'investissement reporté : 1 932 382 €**

**Nos dépenses d'équipement brut (hors remboursement de la dette et opérations d'ordre) ont atteint la somme de 4 336 115 € en 2019 (3 301 980 € en 2018) soit un effort d'équipement de 411 € par habitant (pour une moyenne nationale de la strate de 280 €).**

\* \* \*

## LES BUDGETS ANNEXES DES SERVICES EAU - ASSAINISSEMENT

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

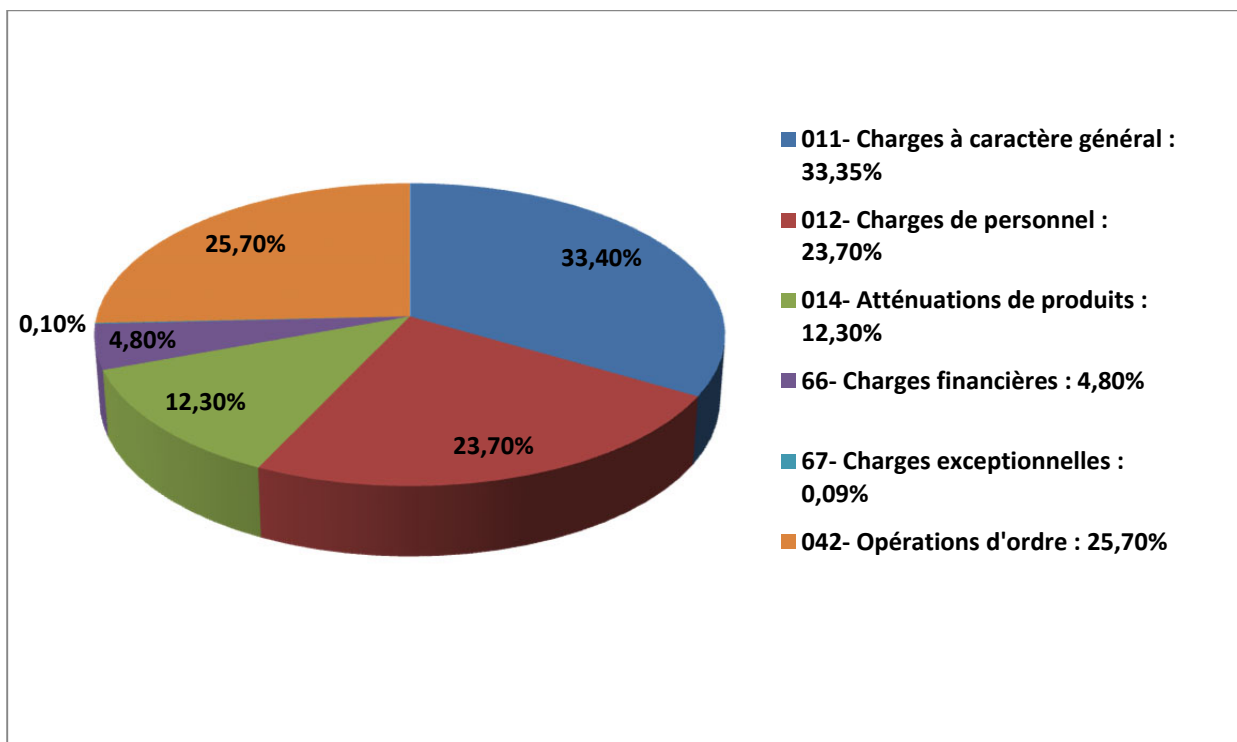
#### I - SERVICE DE L'EAU

Le résultat dégagé est le suivant :

	2018	2019
- En fonctionnement : excédent de :	309 689 €	342 186,28 €
- En investissement : excédent de :	1 290 102 €	622 295,98 €
<b>Soit un excédent net de :</b>	<b>1 599 791 €</b>	<b>964 482,26 €</b>

#### A – FONCTIONNEMENT

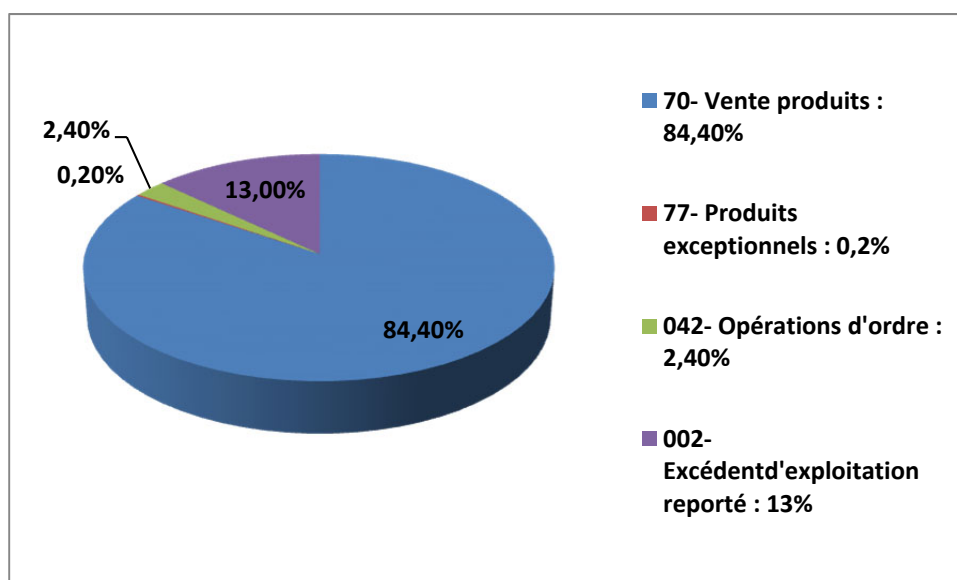
**DEPENSES : 1 318 152 € (1 319 645 € en 2018)**



Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- |                                  |           |           |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| • Redevances Agence de l'Eau :   | 2018      | 2019      |
| ○ Prélèvement ressource en eau : | 42 220 €  | 45 881 €  |
| ○ Pollution domestique :         | 170 529 € | 162 298 € |
- 
- Les charges courantes (chapitre 011) : 439 641 € (374 727 € en 2018), dont 25 493 € d'achat de compteurs d'eau. La nouvelle usine de production d'eau de Prentegarde a été mise en service en septembre 2018. En attente de la mise en service des bassins de stockage d'eau potable, le fonctionnement de la nouvelle unité doit être assuré en continu et doit être adapté aux caractéristiques très changeantes de la qualité des eaux du Célé. Les dépenses courantes ont augmenté en 2019 notamment pour l'achat de produits de traitement et pour le financement d'une assistance technique de Véolia en présentielle. Afin de faire face à ces dépenses d'exploitation supplémentaires, 30 000 € de dépenses imprévues ont abondé le chapitre 011 par décision modificative du 16 décembre 2019.
  - Les frais de personnel (chapitre 012) : 312 720 € (376 535 € en 2018). La réduction des frais de personnel s'explique par une moindre refacturation par le budget principal des frais de gestion ainsi que des frais d'ingénierie en 2019 par rapport à 2018. L'année 2018 avait été marquée par l'élaboration du schéma de distribution d'eau potable ce qui expliquait une refacturation plus importante des frais de personnel.

**RECETTES : 1 660 338 € (1 629 334 € en 2018)**



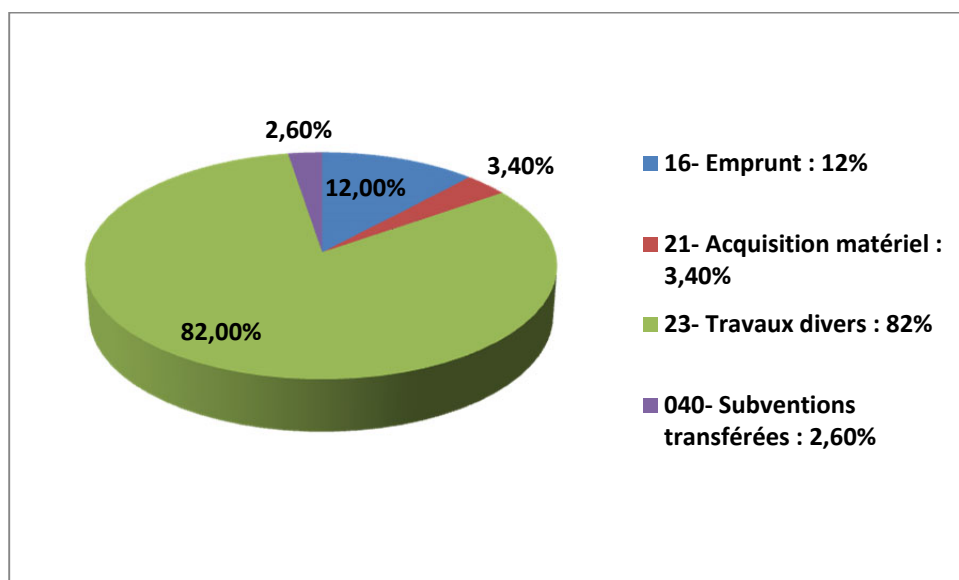
Les recettes de la section de fonctionnement du budget annexe de l'eau sont à plus de 84% issues du produit de la vente de l'eau potable : 1 401 940 € (1 394 091 € en 2018 soit +0,56%).

En 2019, 594 292 m<sup>3</sup> d'eau potable ont été vendus (589 143 m<sup>3</sup> en 2018, 556 139 m<sup>3</sup> en 2017).

L'excédent de fonctionnement 2019 s'élève à 342 186 € (309 689 € en 2018) et devra être affecté au Budget Primitif 2020 en Section de Fonctionnement et/ou en Section d'Investissement.

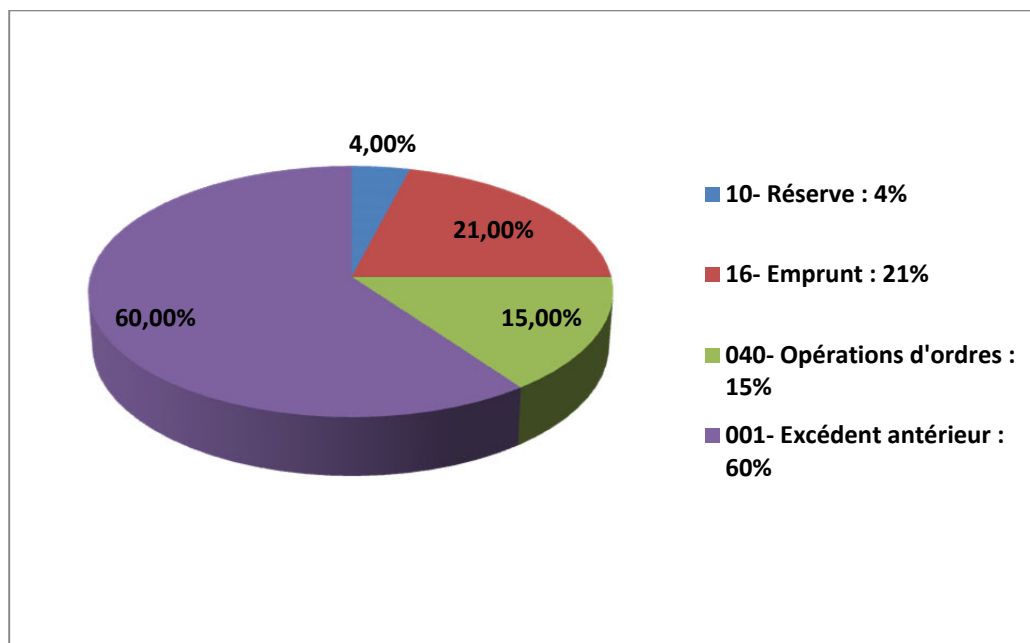
## B - INVESTISSEMENT

**. DEPENSES : 1 558 915 € (1 115 132 € en 2018)**



Chap. 16 : Dette.....	187 566 €
Chap. 21 : Acquisition de matériels (outillage, pompes) .....	52 914 €
Chap. 23 : Reconstruction SAEP.....	728 980 €
Chap. 23 : Travaux réseaux et réservoirs.....	549 165 €
- Renouvellement de réseaux, branchements plomb, Sectorisation, mission SD AEP.	
Chap. 040 – 041 : Opérations d'ordre : subventions transférées, reprise...	40 290 €

**. RECETTES : 2 181 211 € (2 405 234 € en 2018)**



Chap. 001 : Excédent reporté.....	1 290 102 €
Chap. 10 : Réserves.....	93 689 €
Chap. 16 : Avance Agence de l'EAU SAEP.....	458 160 €
Chap. 040 - 041 : Opérations d'ordre : amortissements, reprise...	339 261 €

**Le résultat d'investissement s'élève à 622 296 € (1 290 102 € en 2018) et sera repris au budget primitif 2020 en recette d'investissement.**

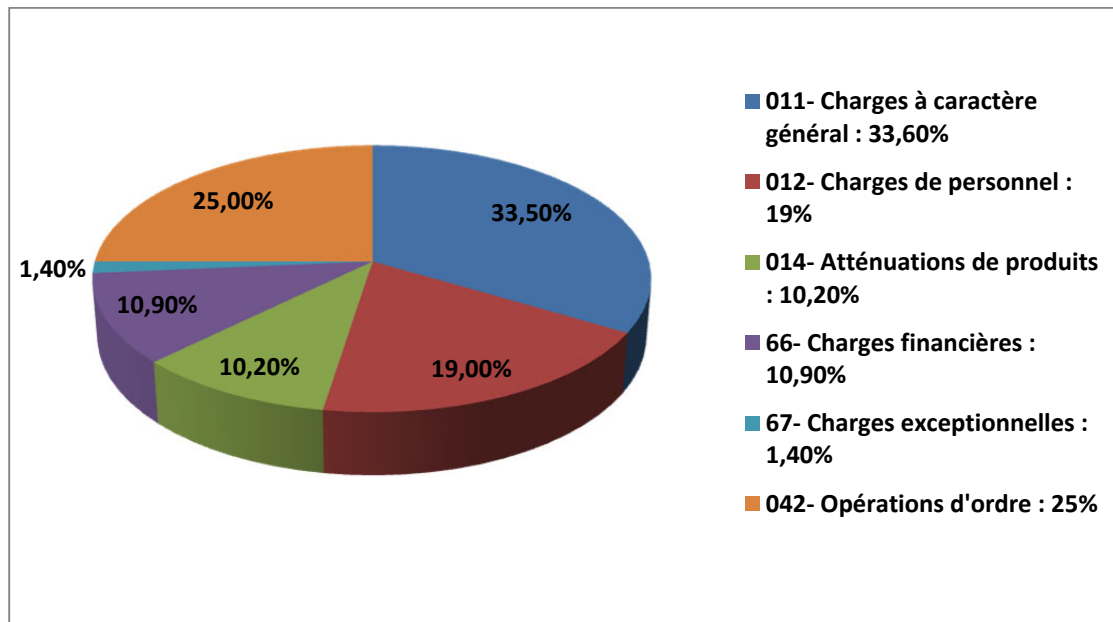


## II - SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le résultat dégagé est le suivant :	2018	2019
- En fonctionnement : excédent de	148 402 €	103 338 €
- En investissement : solde de	+ 141 799 €	+ 16 928 €
<b>d'où un solde excédent net de :</b>	<b>+ 290 201 €</b>	<b>+ 120 266 €</b>

### A - FONCTIONNEMENT

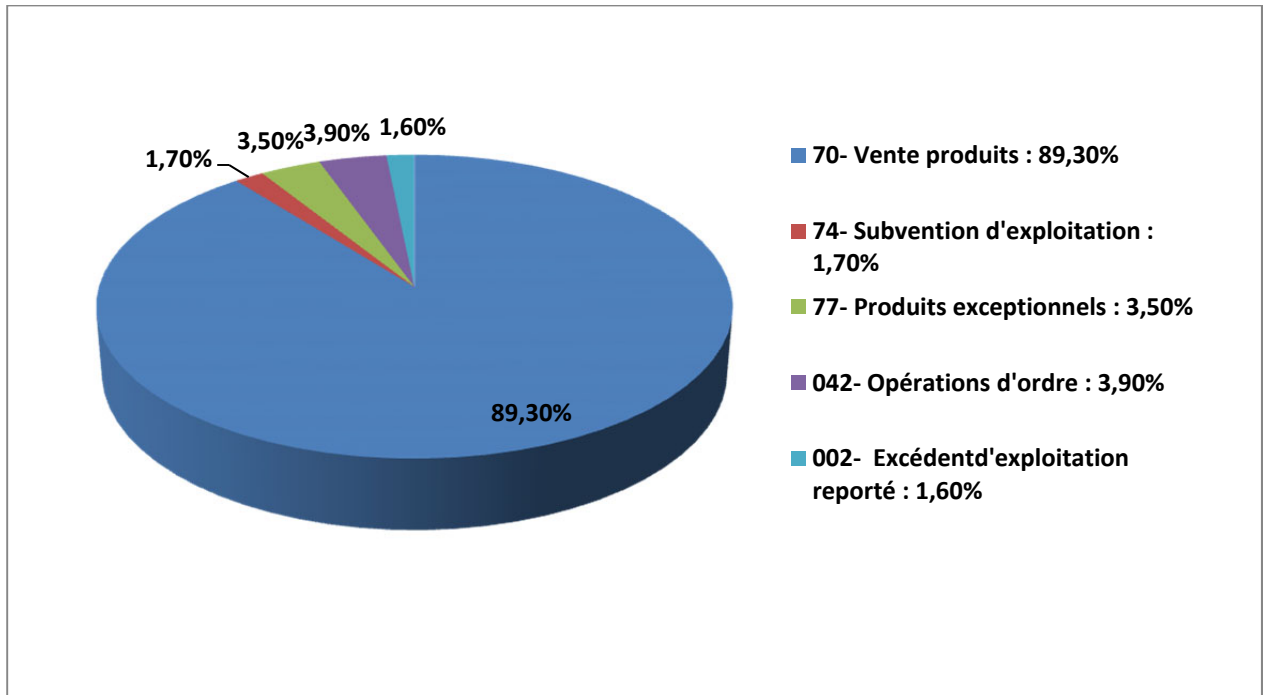
**. DEPENSES : 994 538 € (1 022 096 € en 2018)**



#### Dont :

- ✓ Charges à caractère général : 334 224 € (329 048 € en 2018).
- ✓ Charges de personnel : 189 885 € (225 542 € en 2018). L'année 2018 avait été marquée par la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement qui avait occasionné une forte refacturation de frais d'ingénierie que l'on ne retrouve pas en 2019.
- ✓ Remboursement des intérêts des emprunts réalisés pour la construction de la STEP : 107 955 € (110 744 € en 2018).
- ✓ Participation au réseau de collecte de l'Agence de l'Eau : 101 346 € (109 452 € en 2018).
- ✓ Amortissement des biens : 247 507 € (241 189 € en 2018).

**. RECETTES : 1 097 876 € (1 170 498 € en 2018)**

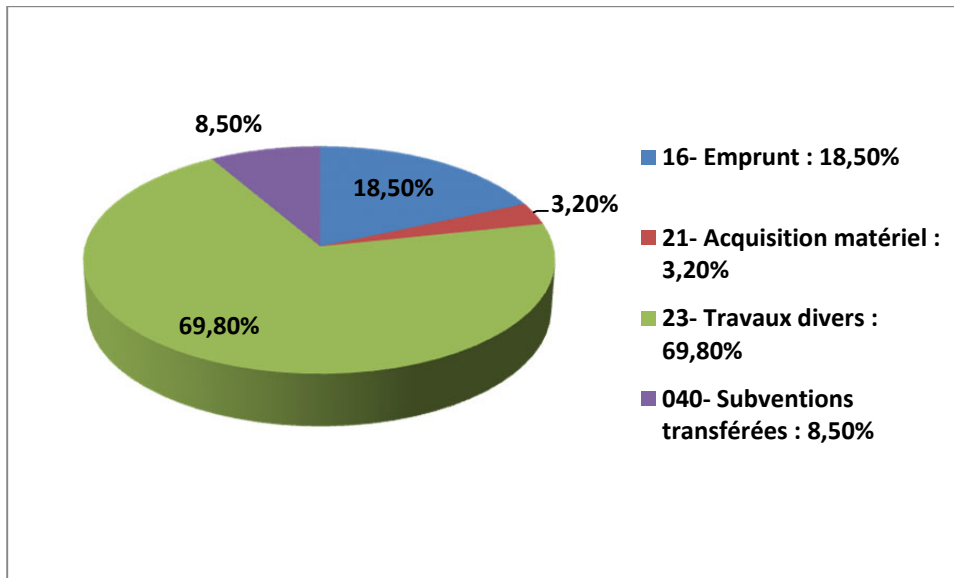


- ✓ 17 881 € : d'excédent antérieur reporté en 2018.
- ✓ 980 184 € : de produits et redevances Assainissement.
- ✓ 18 372 € : prime d'épuration.
- ✓ 38 677 € : produits exceptionnels.
- ✓ 42 763 € : subventions transférées.

**L'excédent de fonctionnement 2019 s'élève à 103 338 € (148 402 € en 2018) et devra être affecté au Budget Primitif 2020 en section d'investissement ou de fonctionnement.**

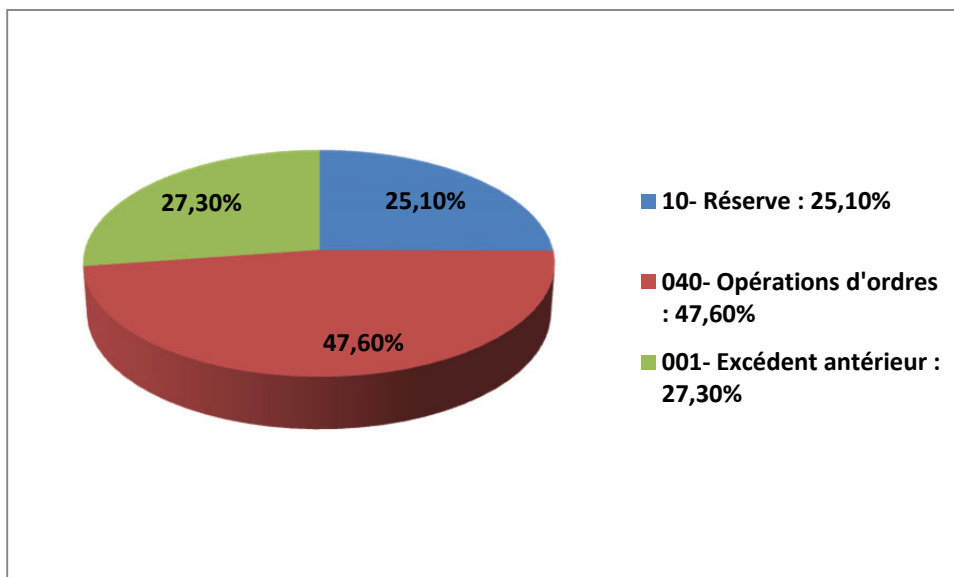
## B - INVESTISSEMENT

**. DEPENSES : 502 898 € (399 016 € en 2018)**



Chap. 040 : Subventions transférées.....	42 763 €
Chap. 16 : Remboursement de la dette.....	92 977 € (89 917 € en 2018)
Chap. 21 : Acquisition de matériels (outillage, pompes).....	16 204 €
Chap. 23 : Travaux divers (extension réseaux, travaux STEP)....	350 954 €

**. RECETTES : 519 827 € (540 814 € en 2018)**



Chap. 10 : Réserve.....	130 521 €
Chap. 001 : Excédent antérieur.....	141 799 €
Chap. 040 : Opérations d'ordre : Amortissements.....	247 507 €

**Le résultat d'investissement s'élève à 16 929 € (141 799 € en 2018) et sera repris au budget primitif 2020 en recette d'investissement.**

\* \* \*

## LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE INFORMATIONS MUNICIPALES

### COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le résultat dégagé de l'exercice budgétaire 2019 est le suivant :

	2018	2019
<u>En Fonctionnement</u>	+ 19 982 €	+ 5 449 €
<u>En Investissement</u>	+ 11 192 €	+ 10 053 €
<b>d'où excédent net.....</b>	<b>31 174 €</b>	<b>15 502 €</b>

#### II - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### **A – DEPENSES : 125 663 € (118 306 € en 2018)**

##### **011 – Charges à caractère général : 35 183 € (32 216 € en 2018)**

Fournitures administratives, maintenance du matériel, rémunération d'intermédiaires, frais d'impression, d'affranchissement...

##### **012 – Charges de personnel : 86 299 € (82 498 € en 2018)**

##### **65 – 67 – Charges de gestion courante et exceptionnelles : 0 €**

##### **042 – Dotation aux amortissements : 4 180 €**

**B – RECETTES : 131 111 € (138 288 € en 2018)**

**002 – Résultats reportés : 19 982 €**

**70 – Prestations de services (vente publicité) : 23 129 € (27 856 € en 2018)**

**77 – Produits exceptionnels : 88 000 €**

Subvention de fonctionnement du Budget Principal (montant identique en 2018).

**I - LA SECTION D' INVESTISSEMENT**

**A – DEPENSES : 5 320 €**

Acquisition d'une caméra et refonte du site internet de la ville.

**B – RECETTES : 15 373 €**

**001 – Résultats reportés : 11 193 €**

**040 – Amortissement : 4 180 €**

\* \* \*

## LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES

### COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Le résultat dégagé est le suivant :	2018	2019
- En fonctionnement :	+ 274 597 €	+ 277 483 €
- En investissement :	+ 453 630 €	+ 545 843 €
	728 227 €	823 326 €
<b>D'où un excédent net de.....</b>		

#### I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### A – DEPENSES : 659 288 € (644 748 € en 2018)

<b>604 – Marché d'exploitation.....</b>	<b>522 405 € (507 138 € en 2018)</b>
Intégration dans le Marché d'exploitation de la ligne Figeac-Aéro et extension de la desserte du secteur des Crêtes.	
<b>617 – Frais d'assistance technique.....</b>	<b>41 312 € (38 850 € en 2018)</b>
<b>6288 – Autres Charges de gestion.....</b>	<b>6 245 €</b>
<b>012- Charge de personnel.....</b>	<b>7 236 €</b>
<b>042 – Dotation aux amortissements.....</b>	<b>82 090 € (74 383 € en 2018)</b>

**B – RECETTES : 936 771 € (919 345 € en 2018)**

734 – Versement transport.....	760 667 € (709 593 € en 2018)
748 – Reversement DGD Région.....	31 870 €
75 – Compensation relève seuil VT.....	7 196 €
77- Produits exceptionnels.....	2 787 €
042 – Subventions transférées.....	43 252 €
002- Excédent d’exploitation reporté.....	91 000 €

**II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A – DEPENSES : 185 650 € (116 805 € en 2018)**

21- Matériel de transport.....	124 188 €
Acquisition d’un bus de 20/30 places et réparations diverses sur véhicules.	
2315- Aménagement arrêts bus.....	18 210 €
040- Subventions transférées.....	43 252 €

Amortissement des subventions obtenues.

**B – RECETTES : 731 492 € (570 435 € en 2018)**

001- Solde reporté.....	453 630 €
10- FCTVA.....	12 175 €
1068- Réserve.....	183 597 €
040- Amortissements.....	82 090 €

passagers ont été transportés en 2019 (311 295 en 2018).

\* \* \*